



## Carole GRANDJEAN

Députée  
1ère circonscription  
de Meurthe-et-Moselle

Conseillère Municipale  
Ville de Nancy

Conseillère Métropolitaine  
Métropole du Grand Nancy



[www.carolegrandjean.fr](http://www.carolegrandjean.fr)

## Fin de l'offre OUIGO à Nancy : La députée Carole GRANDJEAN regrette la décision de la SNCF, nouveau coup dur pour le bassin de vie métropolitain.

Après la fermeture de lignes entre l'Est et le Sud, Nancy se retrouve privée des TGV OUIGO, comme l'a révélé la presse quotidienne régionale ce lundi 30 août 2021.

Pour Carole GRANDJEAN, ces trains à petits prix représentent une offre accessible pour tous, notamment pour les publics les plus en difficulté et portent une mission primordiale de service public.

Pour la députée, la suppression de la desserte vers le sud en 2018, contraint déjà les habitants de Nancy à passer par Paris pour rejoindre Dijon, Lyon ou le sud de la France. La ville se retrouve une nouvelle fois lésée avec la disparition de l'offre OUIGO qui permettait de rejoindre Paris à des tarifs accessibles.

Carole GRANDJEAN déplore l'argumentation de la SNCF. Le manque de fréquentation avancé par l'entreprise ferroviaire, s'explique par le contexte actuel de crise sanitaire ainsi que la fermeture de certains établissements, parcs de loisirs, événements ainsi qu'une réduction de l'offre touristique. Pour Carole GRANDJEAN, la mise en place du pass sanitaire a permis à ces lieux d'ouvrir à nouveau et la vaccination offre de meilleures perspectives aux secteurs du tourisme et des transports.

La députée souligne l'importance du secteur du transport ferroviaire dans la lutte contre le réchauffement climatique, pour l'attractivité et le développement de notre territoire ainsi que la vitalité de son bassin d'emploi. Elle ajoute : « *Cette décision pénalise notre région, ses étudiants, ses salariés et touristes alors même que nous investissons dans les mobilités durables, et nous engageons pour des transports plus verts et plus accessibles, à travers la loi LOM ou plus récemment la loi Climat et Résilience.* »

Elle rappelle par ailleurs l'investissement de l'État, dès 2018, avec 35 milliards d'euros de reprise de la dette de la SNCF et par le plan de relance consacrant 4,7 milliards d'euros au secteur ferroviaire qui joue un rôle stratégique pour la souveraineté de notre pays.

La députée s'interroge et se dit inquiète pour l'attractivité de notre territoire et pour la mobilité de ses habitants : « *Comment la ville, la Métropole et notre bassin de vie se relèveront-ils de cet enclavement ?* »

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

[carole.grandjean@assemblee-nationale.fr](mailto:carole.grandjean@assemblee-nationale.fr)